



Communiqué de presse

Les impacts du changement climatique et les pollutions diffuses au centre des travaux de la Commission Internationale de la Meuse

Bruxelles, le 15 décembre 2023

La Commission Internationale de la Meuse (CIM) s'est réunie à Bruxelles (Belgique) ce vendredi 15 décembre 2023 à l'occasion de sa 31ème assemblée plénière.

Ces dernières années, des extrêmes hydrologiques découlant du changement climatique se sont manifestés. Ceux-ci ont conduit la Commission Internationale de la Meuse à effectuer un retour d'expériences sur les crues de juillet 2021 ainsi qu'un bilan sur les étiages sévères de l'été 2022. Les 18 et 19 avril 2023, une formation « EFAS » (European Flood Awareness System) a été organisée par le Rijkswaterstaat et le JRC (Joint Research Center) de la Commission européenne dans le cadre des activités de la CIM. En plus de présentations techniques qui ont permis de passer en revue les différentes étapes du processus de production des messages d'avertissements émis par « EFAS », les incompréhensions apparues suite aux communications effectuées à destination du grand public lors de la crue de juillet 2021 ont été levées.

En ce qui concerne le suivi de la qualité des eaux de la Meuse, un insecticide, la cyperméthrine, sera ajouté aux nombreuses substances déjà suivies par le Réseau de mesures Homogène (RMH) de la CIM et ce, dès 2024. D'autres paramètres pourraient suivre, notamment les substances qui font actuellement l'objet de discussions dans le cadre de la proposition de révision de la directive européenne sur les normes de qualité environnementale (2013/39/UE). La CIM évalue également l'intérêt de réaliser un suivi des polluants dans d'autres matrices que l'eau et particulièrement dans le biote.

La thématique des « polluants éternels », les PFAS/PFOS (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées), polluants persistants, bioaccumulables, toxiques et probablement cancérigènes, continue d'être étudiée au sein de la CIM. Après avoir réalisé un premier échange des connaissances et des données disponibles sur les PFAS dans le bassin hydrographique de la Meuse en 2023, des discussions sur les méthodes d'analyses et la recherche de sources potentielles d'émissions dans l'eau seront entrepris dans le futur, en coordination avec les travaux de l'Union européenne. Un rapport à destination du grand public sera publié à ce sujet fin de l'année 2024.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la CIM (www.meuse-maas.be) ou contacter le secrétariat de la commission :

Palais des Congrès

Esplanade de l'Europe 2

4020 Liège (BE)

0032 4 340 11 41

secr@meuse-maas.be